

## Collectifs Bus

### Réunion publique Centre-ville du 2 mars 2024

#### Les questions que nous souhaitons poser à Monsieur le Maire

##### 1. 10 000 transits routiers

Monsieur le Maire,

Vous dites que le projet de permettre le passage des bus en centre-ville aurait pour conséquence de rétablir l'ancienne situation et de voir 10 000 transits routiers. Ce serait donc une insécurité pour les usagers de ce centre-ville.

- Pouvez-vous nous dire quelle étude détermine ce chiffre ?
- Ce transit routier a, de fait, été reporté sur les axes routiers extérieurs de l'hyper centre-ville. Y-a-t-il eu une étude de réalisée sur les impacts de ce report de circulation ? Si oui, pouvez-vous nous apporter des éléments démontrant, de manière sûre que l'impact est nul ?

##### 2. Enclavé ou désenclavé ?

Monsieur le Maire,

Vous dites que l'objectif d'aménagement du centre-ville est d'avoir un centre-ville apaisé, sécurisé, à hauteur d'enfant. Pour cela, les différentes voies seraient réduites au strict nécessaire pour laisser circuler les seuls services de sécurité, mais aussi les livraisons des commerces, et les riverains.

- Ne pensez-vous pas qu'ainsi le centre-ville serait enclavé alors même que généralement, les projets de rénovation urbaine ont pour but de désenclaver les quartiers ?
- La question se pose également pour les quartiers Floréal–Saussaie–Courtille ou Franc-Moisin, La Plaine, coupés ainsi du centre-ville.
- Dans le cadre du NPNRU, de nouvelles voies seront créées dans le quartier Franc-Moisin, au nom du désenclavement. Ne craignez-vous pas que ces nouvelles voiries posent des problèmes de sécurité pour les enfants de ces quartiers ?

##### 3. Privatisation du centre-ville

Monsieur le Maire,

Dans un village, une ville, le centre-ville est le principal lieu de rencontre, de brassage des habitants plutôt festifs et mélangés. Pourquoi attrister notre centre-ville en le privant d'une partie des dionysiens et dionysiennes ?

##### 4. « No Go Zone »

Monsieur le Maire,

Pouvez-vous nous expliquer en termes précis ce que vous entendez par Saint-Denis est une No Go Zone » ?

## **5. Ville inclusive**

Monsieur le Maire,

Vous semblez faire la promotion de la ville inclusive, mais le mot lui-même ne suffit pas si les moyens ne suivent pas.

Pensez-vous que la restriction des déplacements en transports en commun pour se rendre en cœur de ville ou en sortir, que le remplacement des bus par des navettes payantes intermittentes (ou partielles) ou la ligne bleue pour les seniors et les personnes en situation de handicap titulaires d'une carte, vont permettre à l'ensemble des Dionysiennes et Dionysiens, de tous âges, de toute condition physique, d'exercer leur Droit à la ville qui comprend le droit de circuler librement et en toute sécurité ?

## **6. Modification PLUI**

Monsieur le Maire,

Une modification n°4 du PLUI a été soumise à enquête publique par Plaine Commune jusqu'au 29 février. Il s'agit de faire passer des modifications de réglementation, à la marge, urgentes et nécessaires pour ne pas entraver des projets en cours, tout en restant dans la logique du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal voté en février 2020. Vous prévoyez en parallèle (une réunion publique déjà programmée le 5 mars) une révision de ce PLUI, pour vous permettre de mettre en œuvre vos nouvelles orientations qui diffèrent sensiblement de celles du PLUI de 2020.

- Pourquoi l'aménagement du Centre-Ville n'apparaît-il pas dans cette modification n°4 alors que les travaux ont commencé à l'été 2023 (donc caractère d'urgence), et alors que votre projet est fort différent de celui qui a été validé dans le PLUI 2020 et contractualisé dans la convention NPNRU ?
- Vous n'évoquez pas la suppression de desserte directe du centre-ville et des quartiers par 3 bus et 6 stations, avec ses conséquences.
- Ne tentez-vous pas d'éviter une enquête publique qui risquerait de mettre en cause vos nouvelles orientations pour le Centre-Ville qui, selon vos objectifs devrait d'abord être au service des touristes au détriment des habitants ?

## **7. Patrimoine**

Monsieur le Maire,

Vous entendez valoriser le patrimoine du Centre-Ville en lien avec l'orientation touristique. Ce patrimoine est naturellement bien représenté par la basilique-cathédrale de Suger. Mais la plupart des brochures touristiques existantes ont un chapitre sur le Marché de St-Denis, un marché populaire, historique, prenant ses racines au Moyen Âge avec la foire du Lendit en lien avec la Basilique, resté l'un des plus grands et vivants marchés d'Île de France. Vous justifiez son déplacement par l'aménagement « apaisé » de la place Jean-Jaurès.

- Comment pensez-vous reconstituer l'attractivité de ce marché ?
- Comment pensez-vous le rattacher à son lien historique avec la basilique et la place Jean-Jaurès ?
- De même, puisque vous effacez la rue Jean-Jaurès dont le profil courbe rappelait l'historique de la construction de la ville depuis le Moyen Age, comment comptez-vous évoquer cet historique au travers du nouvel aménagement viaire ?
- Le patrimoine c'est aussi une ambiance, forgée au fil des années de vivre-ensemble, l'atmosphère d'une ville jeune, dynamique, pleine de gens simples et actifs, avec de nombreuses circulations diverses, entre passé historique et modernité, celle-ci portant toujours les témoignages de son histoire.
- Lorant Deutsch le dit très bien dans sa visite accélérée de notre ville, sa manière à lui de dire de St Denis que c'est la ville des rois morts et du peuple vivant.

## **8. Réponse attendue ?**

Monsieur le Maire,

L'Association des Usagers des Transports vous a saisi par courrier en date du 2 février dernier de la suppression des bus en centre-ville. Suite à son constat, je cite « que les nouveaux trajets dégradent fortement l'accès au centre-ville où existent de nombreux pôles d'attractivité », elle vous demande de, je re-cite : « revenir sur un plan défavorable à ce mode de transport (on parle des transports en commun) qui a pourtant encore toute sa place dans nos villes ».

- Avez-vous répondu à la FNAUT ?

## **9. Sécurité des femmes**

Monsieur le Maire,

Le Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE) a lancé en mai 2006 une charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. L'un des items est : « Pour arriver à l'égalité des femmes et des hommes, il faut aussi s'attaquer à tous les autres types de discriminations (origine, langue, convictions politiques, religieuses, handicap, orientation sexuelle...). Ne pensez-vous pas que la privatisation du centre-ville est une discrimination pour les femmes qui ne peuvent plus par absence de transport se déplacer en toute sécurité et actionner le stop à la demande si vous n'aviez pas supprimé le service public des transports en commun des quartiers vers le centre-ville et vice versa?

## **10. Les navettes**

Monsieur le Maire,

Vous êtes heureux d'avoir trouvé enfin la solution pour les personnes en situation de handicap et les personnes âgées : les navettes.

- Les statistiques nationales prévoient une baisse de la natalité. Est-ce dans cet objectif que les femmes enceintes ou les mamans avec de très jeunes enfants ne sont pas concernées ?

## **11. Accès rue Fontaine**

Monsieur le Maire,

Le carrefour boulevard Carnot / rue Fontaine a été modifié récemment. Un terre-plein central a été créé ne permettant plus aux riverains de la rue Fontaine venant de la place du 8 mai 45, d'y pénétrer. Ceci sans aucune information des-dits riverains. Nous sommes maintenant obligés, soit de remonter le boulevard Carnot jusqu'au théâtre Gérard Philipe pour y faire demi-tour dans le respect du code de la route, soit de faire le tour de l'hyper centre-ville par les boulevards Jules-Guesde et Marcel-Sembat, congestionnés avec le report des 10 000 transits routiers qui traversaient l'hyper centre-ville.

Nous vous demandons de rétablir l'accès direct à la rue Fontaine lorsque nous arrivons de la place du 8 mai.

## **12. Difficultés pour les collégiens et professeurs**

Monsieur le Maire,

Des collégien-nes, des professeur-es, du centre-ville font leurs études ou enseignent dans les collèges des quartiers périphériques. Pensez-vous que la restriction de leurs déplacements en transports en commun leur facilite leurs temps de trajets ? Ne serait-il pas préférable que le temps supplémentaire de ces déplacements soit mis à profit pour l'éducation, la recherche et les échanges scolaires ?

### 13. Tarifs des parkings

Monsieur le Maire,

Vous voulez piétonniser radicalement le centre-Ville. Cela suppose de pouvoir y accéder sans voiture.

- Pourquoi, au regard de cette logique avez-vous supprimé 6 arrêts de 3 bus reliant quartiers et Centre-Ville ?
- Si l'on vient de plus loin, cela suppose de pouvoir garer sa voiture pour terminer à pied. Pourquoi le parking Basilique a-t-il augmenté ses tarifs de manière quasi dissuasive ?
- Pourquoi avoir réduit la gratuité du parking de 1h30 à 1h (ce qui ne laisse même pas le temps de faire ses courses à Carrefour) et l'avoir ramenée à 1 seule fois par jour ? En effet toute piétonnisation s'accompagne de mesures complémentaires comme l'aménagement de parkings attractifs et l'augmentation des dessertes par bus.

### 14. Cars scolaires municipaux

Monsieur le Maire,

Vous avez drastiquement réduit les cars municipaux au service des écoles et, si je suis bien renseigné.e, vous avez remplacé le livre offert aux élèves de primaire en fin d'année par une séance de cinéma à l'Écran.

- Pouvez-vous nous expliquer comment les écolier-es qui déjeunent à la cantine, notamment les petits de maternelle qu'il faut habiller, emmener aux toilettes et qui marchent lentement, pourront se rendre à l'Écran s'ils/elles finissent de déjeuner à 13h, parfois plus, pour être à 14h à l'Écran, quand ils/elles viennent de SFC ?
- Même question pour les écoles de la Plaine avec, dans ce cas, la traversée de l'avenue Paul-Vaillant-Couturier (angle Wilson-Couturier), beaucoup plus dangereuse qu'une place "apaisée du centre-ville ? Sans parler des déplacements par temps de pluie ou de grand vent.

### 15. Bancs publics

Monsieur le Maire,

Nous connaissons maintenant votre souci pour la santé des Dionysiennes et des Dionysiens ; c'est un des arguments phares pour nous expliquer qu'il faut marcher. C'est aussi une des réponses que vous faites pour pallier la suppression du passage des bus en centre-ville : Saint-Denis doit devenir une ville marchable.

Au-delà du slogan qui claque, nous vous interrogeons sur la raison pour laquelle vous avez supprimé beaucoup de bancs dans la ville et particulièrement tous ceux du centre-ville.

Ainsi, de nombreuses personnes ne peuvent pas faire de pose pour reprendre leur souffle ou reposer leurs jambes ou rêver...

- Que comptez-vous faire pour que ce PETIT problème soit résolu ?

### 16. Notre proposition

Monsieur le Maire,

Que pensez-vous plus sérieusement de notre proposition :

Nous voulons des bus et des arbres en centre-ville ?

Contact : [collectifshabitantsbus@gmail.com](mailto:collectifshabitantsbus@gmail.com)